

**OBJECTIFS**

- Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité
- Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces
- Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée.

PUBLIC

Tout public

PRÉ-REQUIS

- Compétences en communication orale et écrite Maîtrise de la langue française indispensable à l'oral et à l'écrit : niveau B1 du CECRL
- Bonne forme physique attestée par un certificat médical.
- 18 ans minimum
- Satisfaire aux conditions d'agrément de la Loi 83-629 du 12 juillet 1983 modifiée (Article 6-1) via une autorisation préalable CERFA N° 13851.02

DURÉE

280 heures

TARIFS

Sur demande, devis selon prise en charge

ACCÈS

- Assister à une RIC (Réunion d'Information Collective)
- Test de positionnement
- Entretien individuel
- Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution.

PROGRAMME

Au sein de toute entreprise ou tout établissement, recevant ou non du public, l'agent(e) de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité et la protection des biens et des personnes contre les actes de malveillance ou les accidents involontaires d'origine humaine, matérielle ou naturelle.

Cet emploi s'exerce de jour comme de nuit, le week-end et les jours fériés.

CCP1 - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité

- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée
- Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection
- Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter
- Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation

CCP2 - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces

- Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire
- Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée
- Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme

CCP3 - Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

- Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
- Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés en plénière, étude de cas, travaux de groupe, jeux de rôle, mise en situation en plateau technique...



20 RUE LAVOISIER
95300 PONTOISE

Mail. contact@ifplusformation.fr

Port. 06 75 95 70 23

Web. ifplusformation.fr

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (BAC) d'agent de sûreté et de sécurité privée.
- Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules
- Il peut exister des équivalences/passerelles en fonction des formations et certifications et il existe des suites/continuités de parcours (nous consulter où consulter le site internet de France Compétences)

À l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- Les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- Un Dossier Professionnel (DP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises
- Une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse »

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Un accompagnement spécifique est prévu pour les démarches liées à l'action de formation.
- Tous nos sites de formation sont **accessibles aux personnes handicapées**

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

Poursuite de parcours :

L'agent(e) de sûreté et de sécurité peut compléter la formation par d'autres habilitations de type ATEX, pour la surveillance de sites sensibles : sites industriels à risque (SEVESO), sites confidentiels (nucléaires, défense...), sites à haute fréquentation, sites classés de type ERP et IGH, sites stratégiques (SAIV), sites portuaires, sites hospitaliers.

Métiers :

- Agent de sécurité
- Agent de sûreté

Évolution possible :

Postes d'encadrement d'équipe



20 RUE LAVOISIER
95300 PONTOISE

Mail. contact@ifplusformation.fr

Port. 06 75 95 70 23

Web. ifplusformation.fr

TAUX DE SATISFACTION

À venir...

TAUX D'OBTENTION

À venir...

TAUX D'INSERTION

À venir...

Mise à jour des taux de satisfaction, d'obtention et d'insertion au 1^{er} décembre de chaque année.